



Le Rousset - Marizy

BULLETIN MUNICIPAL N°4



INFOS PRATIQUES

OÙ VOUS RAVITAILLER ?

VIVAL - M. POUILLARD

Alimentation Générale, Tabac, Presse,
Retrait d'argent, cartes de pêche

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 63 64



OÙ BOIRE UN VERRE ?

CAFÉ DU NORD

Café, Station service, Française des jeux

HATIEZ Guy
Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 70 27 75



OÙ MANGER ?

LA TABLE D'HORTENSE

Restaurant

Lac du Rousset
Le Rousset

Tél: 03 85 24 73 81
06 66 14 18 48

LE MONTCHAPPA

Restaurant

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 62 80



OÙ FAIRE LE PLEIN ?

STATION SERVICE ELAN

Le bourg
Marizy

Tél: 03 85 70 27 75



OÙ DORMIR ?

LE MONTCHAPPA

Chambres d'Hôtes

Le Bourg
Marizy

Tél: 03 85 24 62 80

LA FONTAINE DU GRAND FUSSY

Chambres d'Hôtes

Le Grand Fussy
Le Rousset

Tél: 06 07 26 19 22

MAISON DE LA CAMPAGNE

Chambres d'Hôtes

Saint Quentin
Le Rousset

Tél: 03 85 24 62 60

LA CHAUMIÈRE

Gîte

Volsin
Marizy

Tél: 06 83 31 52 69

COIN DU PARADIS

Gîte

Le Brouillat
Marizy

Tél: 06 47 04 60 67

INCANTO DI FRANCIA

Gîte

Le Mal Crochet
Le Rousset

Tél: 03 85 29 55 60

LES HIRONDELLES

Gîte

Saint Quentin
Le Rousset

Tél: 06 22 95 26 33



MÉMO

PERMANENCES

MAIRIE LE ROUSSET-MARIZY

Lundi de 14 h à 18 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Vendredi de 14 h à 18 h

☎ 03 85 24 61 92

📠 03 85 24 50 77

@ mairielerousset-marizy@laposte.net

PERMANENCES

MAIRIE DÉLÉGUÉE LE ROUSSET

Lundi et jeudi matin de 9 h à 12 h

☎ 03 85 24 60 14

@ mairielerousset-marizy@laposte.net

École Marizy: 03 85 24 63 49

École Le Rousset: 03 85 24 67 59

Garderie Marizy:

03 85 24 63 49

Matin: 8 h à 8 h 50

Soir: 16 h 30 à 18 h

NUMÉROS D'URGENCE:

SAMU: 15

Pompiers: 18

Gendarmerie: 17

Assistance internet TV tel:
39 00

ENEDIS urgence dépannage:
09 72 67 50 71

SAUR urgence 24h/24h:
03 60 56 40 49

SOMMAIRE

4	ÉDITO DU MAIRE	26	NOS ÉCOLES
5	LES VŒUX DU MAIRE (2019)	26	ÉCOLE DU ROUSSET
6	TRAVAUX & INVESTISSEMENTS 2018	30	ÉCOLE DE MARIZY
6	PROJETS ET TRAVAUX 2019	31	GARDERIE SCOLAIRE
8	BUDGET	31	CANTINE DES DEUX SITES
10	INFORMATIONS COMMUNALES	32	VIE ASSOCIATIVE
10	IMPLANTATION DE NÉNUPHARS SUR LE SITE DU LAC DU ROUSSET VÉGÉTALISATION CONTRAT NATURA 2000	32	A.C.E ARCONCE
11	VOIRIE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	32	FOYER RURAL
11	FÊTE DE L'ÉTÉ	33	LES ACTIVITÉS DE L'AMICALE LAÏQUE
12	COMMÉMORATION CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918	34	ÉCOLE DE MUSIQUE
13	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	35	MARCHÉ ARTISANAL LES P'TITS ART'S
14	PÊCHE	36	COMITÉ DES FÊTES
15	POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI SERVICE	36	CONVERSATION ANGLAISE
16	AIDE À LA PERSONNE	37	LES IRIS
20	MÉMO QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?	37	CARPE ADDICT 71
22	DÉFIBRILLATEURS	38	LES Z'OCCAZ DES FRIPOUILLES
23	VITESSE DANS LES BOURGS	38	ASSOCIATION « DES RÊVES POUR QUENTIN »
24	LOCATION SALLES POLYVALENTES	39	LE GRAAAL
25	FLEURISSEMENT COMMUNAL	40	AMICALE POUR LE DON DU SANG BÉNÉVOLE de SAINT-BONNET-DE-JOUX et sa région
		41	REPAS DES AÎNÉS
		41	ÉTAT CIVIL
		42	MANIFESTATIONS 2019
		44	CELA PEUT VOUS INTÉRESSER



ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

En ce début d'année agité qui s'inscrit dans la droite ligne de la fin 2018, avec le mouvement persistant dit des « *Gilets jaunes* », je vous présente mes meilleurs vœux et souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une santé satisfaisante et un épanouissement professionnel et personnel à l'avenant.

Je pense d'abord aux personnes en proie à toutes sortes de difficultés, qui ont tendance à perdre espoir : le décès d'un être cher, la lutte contre la maladie, des problèmes familiaux sont autant d'épreuves que nous avons tous beaucoup de mal à affronter et à endurer.

Il s'avère parfois délicat pour les proches, la famille, les amis de trouver les mots à même d'édulcorer la peine des personnes affligées. Pourtant, il est important, surtout dans ce monde de l'individualisme et de l'égoïsme triomphants, de nous efforcer de faire montre d'écoute et de compassion à l'égard de qui-conque en a besoin.

2019 verra sans doute le résultat de l'appel formé par le Comité Départemental de Protection de la Nature contre le jugement du Tribunal administratif de DIJON qui valida la légalité du Plan Local d'Urbanisme adopté par LE ROUSSET. Dans l'hypothèse d'une confirmation de la décision rendue en première instance, la commune sera alors dotée d'un document d'urbanisme définitif permettant à *Pierre et Vacances Center Parcs* de poursuivre son projet d'implantation du complexe touristique dans notre commune, ainsi qu'il s'y est engagé par écrit après une rencontre en novembre, au siège social du groupe, avec son fondateur et Président, Gérard BREMOND.

2019 verra également la poursuite de notre projet de passerelles et de sentier permettant de longer la totalité du périmètre du beau lac du ROUSSET, formidable atout de notre commune.

Le tracé proposé à la *Direction Départementale des Territoires* fut arrêté après la visite d'une délégation du Conseil municipal en CAMARGUE, au sein de la *réserve régionale naturelle SCAMANDRE*.

Ce long parcours de passerelles traversant la réserve qui abrite de multiples espèces protégées, dont la fameuse **cistude** repérée au ROUSSET, nous fortifie dans notre volonté de voir aboutir un projet propre à développer l'attractivité de notre commune.

Le financement d'un tel projet fera appel aux fonds européens dont l'apport réduira considérablement le reste à charge de la commune.

Je tiens à cet égard à remercier très sincèrement **le Pays Charolais Brionnais**. Ma reconnaissance s'adresse tout particulièrement à son Président, Jean-Marc NESME, et à sa directrice, Tania RIZET dont l'aide bienveillante, la clairvoyance et l'implication constituent un soutien essentiel à la réussite de notre entreprise.

Parallèlement, la commune continuera d'assurer une voirie de qualité. À cet égard, elle a remporté une belle victoire puisque la **Communauté de communes du Grand Charolais**, sous l'autorité de son Président, Fabien GENET, a accepté de prendre en charge la totalité de cette compétence tout en laissant à LE ROUSSET-MARIZY une totale liberté de décision et d'intervention permettant d'agir rapidement et efficacement, pour le plus grand profit de ses habitants.

De même, des travaux d'amélioration, d'isolation et d'accessibilité des bâtiments municipaux à l'attention des **Personnes à mobilité réduite** se poursuivront au cours de cette année. Ils concerneront les mairies, écoles et logements locatifs.

Que 2019 soit douce et propice à chacune et à chacun et vous épargne autant que faire se peut les vicissitudes de l'existence.

Avec mes dévouées salutations.

*Votre Maire
Emmanuel RÉY*

Affluence record ce dimanche 13 janvier, entre les murs de la salle des fêtes du ROUSSET qui accueillait la **cérémonie des vœux de la municipalité de LE ROUSSET-MARIZY**, très heureuse de recevoir la visite de **Josiane CORNELOUP**, conseillère départementale et Députée.

L'ambiance était très conviviale, fraternelle. Tout le monde était heureux de se retrouver, les uns souhaitant une excellente année aux autres.



Cette année, la présentation des vœux était particulière, car elle mettait à l'HONNEUR trois employés municipaux qui recevaient **une médaille du travail** sanctionnant **30 ans** de carrière pour **Mme Michelle RENAUD**, secrétaire de mairie et **M. Gilles LARTAUD**, agent de maîtrise, et **vingt ans** de carrière pour **Mme Ghislaine CABATON**, agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

À tous, les **félicitations** réitérées de la municipalité qui salue le **dévouement**, la **grande conscience professionnelle** et la **compétence** de chacun d'entre eux.



TRAVAUX & INVESTISSEMENTS 2018



ACQUISITIONS DIVERSES

- Monument aux morts (acquisition plaque et rochers du souvenir) : **2 218,40 €**
- Acquisition extincteurs et sorties de secours : **3 135,89 €**
- Acquisition guirlandes : **604,72 €**
- Acquisition matériels (tarière, benne, souffleur de feuilles) : **1 813,20 €**
- Acquisition coffret électrique : **1 800 €**
- Acquisition défibrillateurs et installation : **5 071,20 €**
- Acquisition évier guinguette : **1 468,80 €**
- Acquisition d'une barque : **1 299,00 €**



TRAVAUX

- Travaux étang du Rousset : **5 221,18 €**
(végétalisation)

PROJETS ET TRAVAUX 2019



CIMETIÈRE



Le cimetière du ROUSSET ne pouvant plus accueillir d'autres sépultures faute de place, il était devenu urgent de procéder à **son extension**. C'est chose faite avec l'acquisition par la commune d'une parcelle contiguë, qui fera cette année l'objet des aménagements nécessaires à cette destination. Ceux-ci seront financés en partie par une subvention du conseil départemental, obtenue dans le cadre d'un appel à projets.

La réalisation d'un **parking** facilitera l'accès de cette extension aux personnes présentant des difficultés pour se déplacer.

Parallèlement, un **columbarium** sera créé au sein de ce cimetière. S'y ajouteront **deux jardins du souvenir**, l'un au ROUSSET, l'autre à MARIZY.



UN SENTIER ET DES PASSERELLES AUTOUR DU LAC DU ROUSSET

Beaucoup d'élus, par le passé, ont désiré permettre aux nombreux randonneurs et promeneurs de pouvoir faire **le tour du lac** sans être contraints de rebrousser chemin faute de passage accessible. Puis l'idée, pourtant pertinente, s'est évanouie pour diverses raisons.

Aujourd'hui, la municipalité a repris ce projet, l'a étudié dans ses dimensions technique, environnementale et financière, et conclut à sa faisabilité.

LE ROUSSET-MARIZY est donc bien décidé à faire aboutir cette belle idée qui permettrait de faire découvrir ce merveilleux site à un grand nombre de touristes et ainsi d'accroître la notoriété et l'attractivité de notre commune, parallèlement au projet d'implantation d'un **Center parcs**, relancé par notre victoire devant le Tribunal administratif de DIJON.

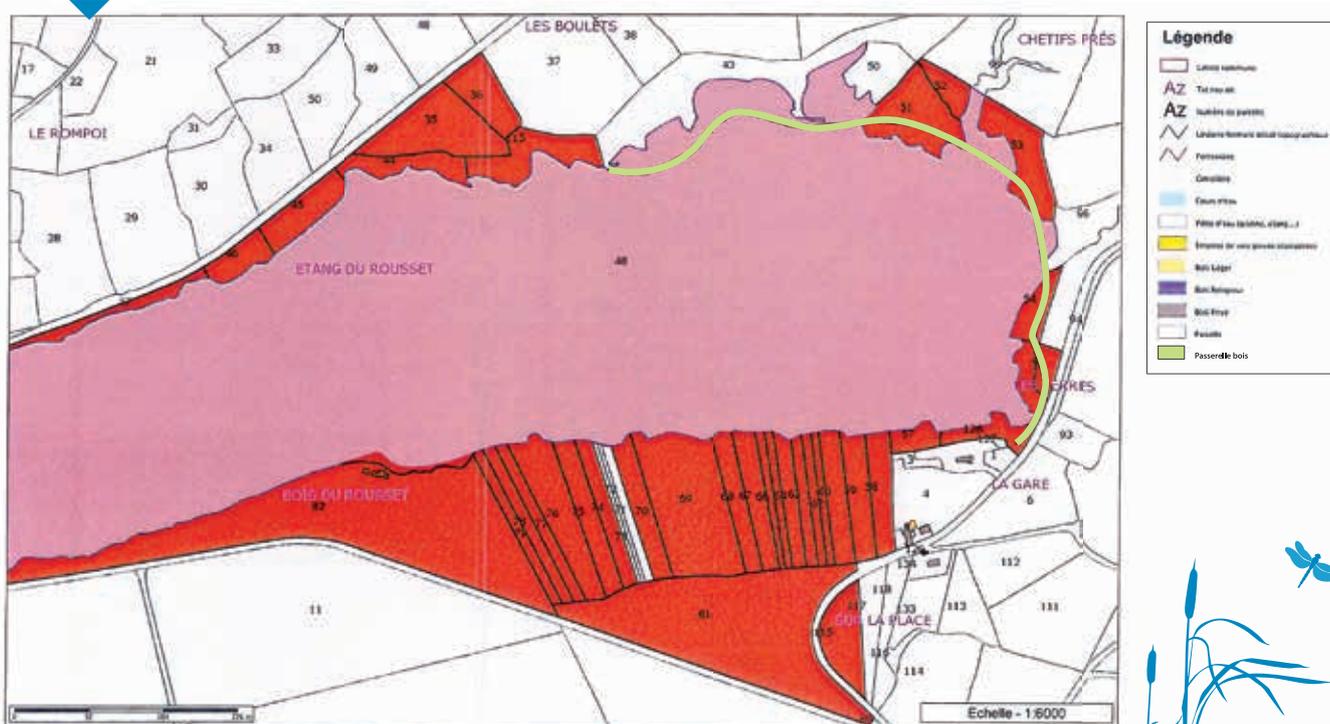
Respectueux du cahier des charges lié au classement en **Natura 2000** et à la préservation des quelques couples de **cistudes** présents sur le site, ce projet s'inspirera des réalisations réussies dans **les parcs régionaux de Camargue**,

au milieu des marais et au sein desquels prospèrent des espèces protégées et des centaines de cistudes.

Ce sont donc **quelques centaines de mètres de passerelles** longeant le lac du ROUSSET qui devraient dans les années à venir, accueillir des visiteurs soucieux de découvrir la faune et la flore d'un site exceptionnel, tout en respectant scrupuleusement l'intégrité de sa biodiversité.



ESQUISSE DU PROJET D'IMPLANTATION DE PASSERELLES EN BOIS AUTOUR DU LAC DU ROUSSET



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

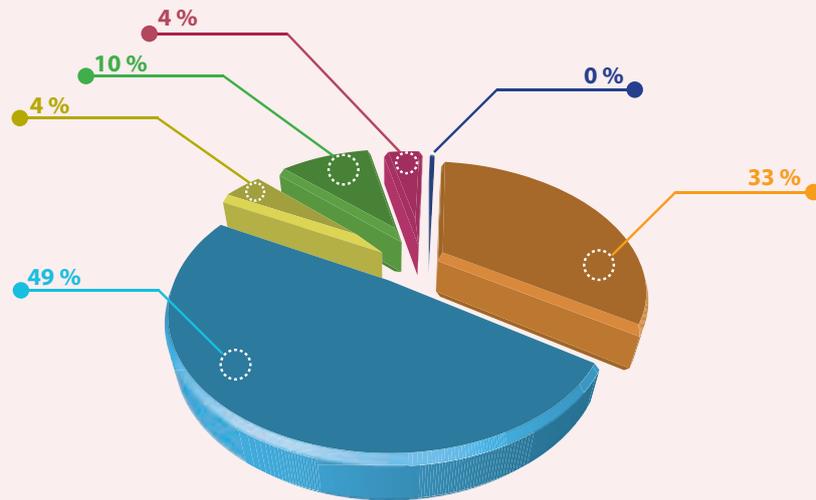




LES CHIFFRES DE 2017

Section de fonctionnement dépenses

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN DÉPENSES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2017 S'ÉLÈVE À 534 955 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Charges exceptionnelles : 919 €

Charges financières : 20 818 €

Atténuation de produits : 22 881 €

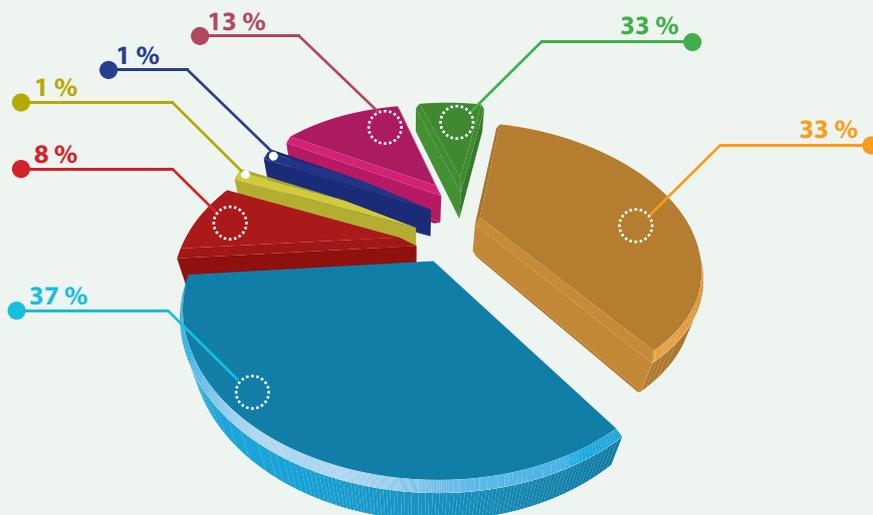
Autres charges de gestion courante : 52 827 €

Charges à caractère général : 176 601 €

Charges de personnel : 260 909 €

Section de fonctionnement recettes

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN RECETTES DE LA SECTION FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2017 S'ÉLÈVE À 751 546 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Atténuation des charges : 7 035 €

Produits exceptionnels : 8 082 €

Produit des services : 53 343 €

Autres produits de gestion : 60 251 €

Excédent de fonctionnement reporté : 93 897 €

Dotations et participations : 248 387 €

Impôts et taxes : 280 551 €

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN DÉPENSES DE LA SECTION INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2017 S'ÉLÈVE À 252 018 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Forêt (plantation) : 499 €

Dépôts de garantie : 788 €

Acquisitions diverses : 7 980 €

Restaurant La Table d'Hortense : 9 030 €

Travaux école : 9 252 €

Travaux logement et salle Le Rousset : 21 899 €

Acquisition mini bus : 25 000 €

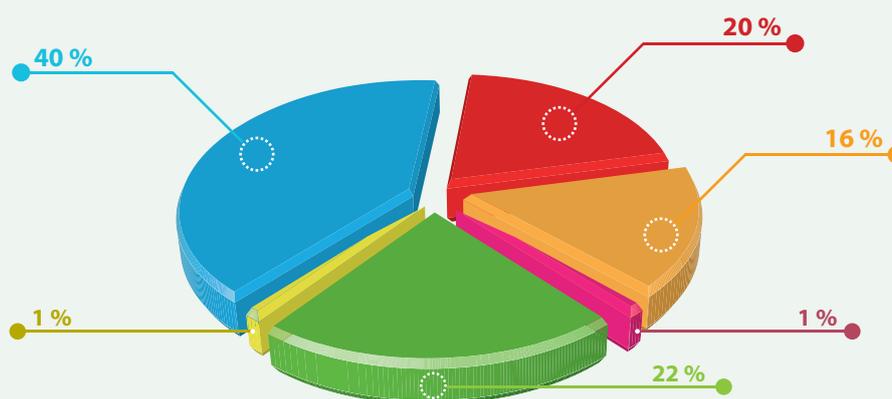
Déficit antérieur reporté : 39 367 €

Remboursement d'emprunt : 49 715 €

Travaux voirie : 88 488 €

Section d'investissement dépenses

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN RECETTES DE LA SECTION INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2017 S'ÉLÈVE À 162 867 €. IL EST RÉPARTI DE LA MANIÈRE SUIVANTE :



Dépôts de garantie : 790 €

Taxe d'aménagement : 1 506 €

Fonds de concours voirie Communauté : 26 027 €

Subvention d'équipement (Département, DETR) : 32 743 €

Dotations fonds divers réservés (FCTVA) : 36 538 €

Excédents de fonctionnement capitalisés : 65 263 €

Section d'investissement recettes

L'EXCÉDENT AU 31 DÉCEMBRE 2017 S'ÉLÈVE À 127 440 €



IMPLANTATION DE NÉNUPHARS SUR LE SITE DU LAC DU ROUSSET VÉGÉTALISATION CONTRAT NATURA 2 000

Le site Natura 2000 des étangs à cistude d'Europe du Charolais inclut les étangs du Petit et Grand Baronnet à MARTIGNY-LE-COMTE, Pierre Poulain à POUILLOUX et l'étang du Rousset, sur notre commune. Un comité de pilotage est créé par le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne** qui propose diverses actions chaque année : travaux, animations, contrats avec les agriculteurs, comptage et suivi des cistudes d'Europe (espèce protégée).

La structure porteuse est la commune de MARTIGNY-LE-COMTE qui a été reconduite lors de la dernière réunion du 7 novembre 2018 où Sylviane BONNOT a été élue présidente de ce comité de pilotage.

Lors de plusieurs réunions avec le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne**, la **Direction Départementale des Territoires**, la **Société d'Histoire Naturelle d'AUTUN**, nous avons décidé d'implanter des nénuphars en queue du lac du Rousset, qui apportent des éléments nutritifs et de l'oxygène aux **cistudes** d'Europe, ainsi qu'aux poissons.

Ce projet de végétalisation innovant, fait l'objet d'une convention relative à l'attribution d'aides de contrats Natura 2000, avec un concours financier du FEADER (Europe) de 53 %, la DREAL Bourgogne Franche-Comté (Étangs à cistudes d'Europe) 27 %, le reste à charge pour la commune s'élevant à 20 %, pour une dépense de 7 484 €.

La première phase du contrat avec Natura 2000, a été réalisée le 29 septembre 2018 et a consisté à installer des exclos en queue du lac du Rousset pour pouvoir ensuite y déposer des sacs avec rhizomes de nénuphars, ceux-ci pouvant s'y développer.

Lors de ce chantier participatif, 10 bénévoles, issus du Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, des employés communaux et d'élus, ont réalisé ces travaux à l'aide de grilles devant reposer sur le sol, pour éviter le passage des prédateurs (ragondins) et ainsi installer 4 exclos.

La deuxième phase, en chantier participatif, a eu lieu le 7 décembre 2018. Des rhizomes de nénuphars ont préalablement été déracinés à l'étang Neuf et à l'étang de Pierre Poulain.

Ceux-ci ont été introduits avec des pierres de lestage dans 150 sacs en toile de jute, en prenant soin de percer des trous pour laisser le passage aux racines et feuilles de nénuphars. Puis les sacs ont été déposés, à l'aide d'une barque dans les exclos. Merci à tous les participants, ainsi qu'au personnel pour leur implication.





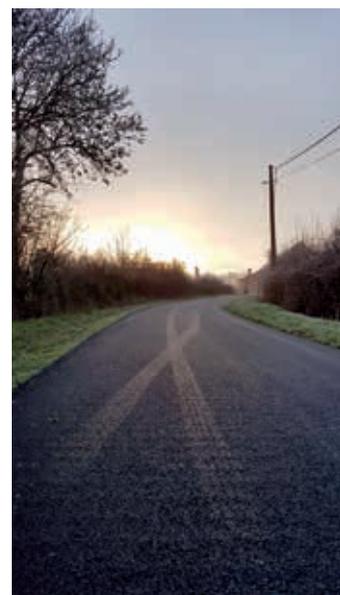
VOIRIE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La commune de LE ROUSSET-MARIZY a toujours attaché beaucoup d'importance à l'entretien et à la qualité de ses quelques **70 km de voirie**. À cette fin et au cours de ces deux dernières années, elle a consacré une somme à ces travaux qui ont bénéficié d'un fonds de concours alloué par notre **Communauté de Communes**, à hauteur de 50% du montant HT, soit plusieurs dizaines de milliers d'euros.

À partir de cette année et après des négociations âpres et complexes eu égard aux situations très diverses des communes composant **le Grand Charolais**, nous sommes convenus que la voirie de notre commune serait prise en charge à **100 %** par la communauté de communes.

LE ROUSSET-MARIZY gardera la maîtrise des travaux d'urgence sur les portions de routes endommagées, assurera l'entretien des fossés, des accotements et le déneigement en échange d'une rémunération forfaitaire que lui versera **le Grand Charolais**.

C'est donc un dispositif financier et technique particulièrement pertinent qui a pu être mis en place grâce à la clairvoyance et à la bonne volonté des élus communautaires du **Grand Charolais**, et de son Président, Fabien GENET, auquel notre commune adresse sa gratitude.



FÊTE DE L'ÉTÉ



LA FÊTE DE L'EAU EST DE RETOUR !

Naguère, les trois communes de LE ROUSSET, LA GUICHE et MARIZY organisaient ensemble une fête sur le site du **lac du ROUSSET**.

Abandonnée pendant de nombreuses années, nous avons relancé une manifestation le **13 juillet** autour d'**un marché de producteurs locaux**, d'**un film de cinéma** (*Belle et Sébastien*) et d'**un feu d'artifice**, tiré au centre du lac.

Résultat très encourageant : beaucoup de monde, des producteurs heureux parmi lesquels certains n'avaient pas prévu assez de stocks, un film familial très bien accueilli qui réjouit petits et grands, un feu d'artifice qui fut magnifié par l'effet miroir de l'eau, et une buvette qui fit le plein, tenue cette première année par **l'École de musique**. Rendez-vous donc **le 13 juillet 2019** pour une autre **fête de l'eau** qui sera encore plus réussie si le soleil ne fait pas défaut.

Avis aux associations qui seraient intéressées pour succéder à l'École de musique de notre commune.





COMMÉMORATION CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE 1914-1918

Un siècle que l'Armistice du 11 novembre 1918 a été signé à l'aube à Compiègne, mettant enfin un terme aux combats fratricides de la Première Guerre mondiale.

Cet affrontement terrible, nation contre nation que tous ces valeureux soldats ont connu pendant ces quatre interminables années, les combats dans les tranchées dans d'affreuses conditions, sur les champs de bataille ; le sang, les larmes, la douleur, la peur, la mort étaient omniprésents.

Quel soulagement immense, lorsque la nouvelle de l'Armistice s'est propagée partout en France, jusqu'aux champs de bataille et qu'enfin les armes se sont tues, que le bruit des canons a laissé place à la clameur de volées de cloches en sonneries de clairons, dans nos villes et nos villages !

La victoire de la France et de ses alliés a été célébrée, la patrie a été sauvée, enfin la paix dans tous les cœurs meurtris, toutes ces familles ayant perdu un proche. Nous ne remercierons jamais assez tous ces soldats, les poilus morts pour sauver la France.

Ce dimanche 11 novembre 2018, les Françaises et les Français de toutes générations étaient rassemblés pour leur rendre hommage et se souvenir ensemble de cette 1^{re} guerre mondiale.

Les cloches des églises ont sonné pendant 11 minutes avant la cérémonie, pour rappeler ce 11 novembre 1918.

Dans notre commune, les habitants étaient réunis devant chaque monument aux morts, à Marizy et au Rousset pour



célébrer ce Centenaire et nous avons noté une très forte participation des habitants. Les enfants étaient également présents en grand nombre avec leurs directrices d'école et leur participation était forte et émouvante, avec la lecture d'une poésie très bien choisie : « **Automne 1914 d'Anne BIZEAU** »



Automne 1914

*Les feuilles tombent doucement
Sans aucun bruit, en grand mystère
Ont-elles peur obscurément
D'aller mourir en pleine terre
Et de se perdre dans le temps ?
Les feuilles tombent doucement...*

*Les hommes tombent follement
Dans le vent qui souffle en rafales
C'est la chanson des noirs autans
Les balles sifflent sur les dalles
Sifflent, mortelles dans le vent
Les hommes tombent follement*

Anne BIZEAU

La commune LE ROUSSET-MARIZY a souhaité marquer ce Centenaire en scellant un rocher du souvenir devant chaque monument, en hommage aux soldats morts pour la France.

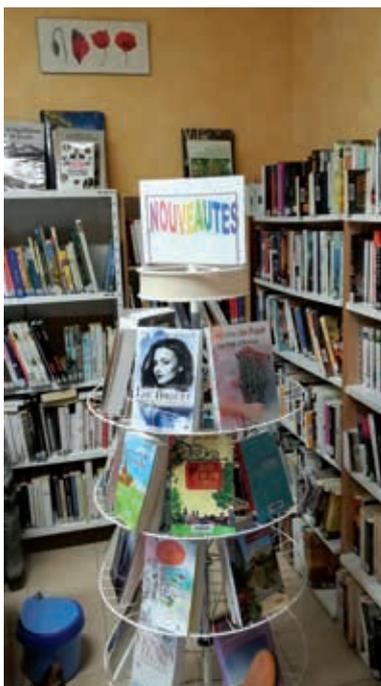
Sur le monument du ROUSSET, une plaque a été rajoutée avec les quatre noms de nos soldats morts pour la France qui n'étaient pas mentionnés. Ainsi ils figurent légitimement aux côtés des autres soldats.

A la fin de la cérémonie, nous avons pu entonner La Marseillaise, avec les enfants. Merci à tous les participants d'avoir partagé tous ensemble ces moments émouvants et de recueillement.

Nous avons ensuite partagé le verre de l'Amitié chez notre ami Guy HATIEZ.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Sylvie BUCHILLET et Françoise VAMBOURG, bénévoles de la bibliothèque du ROUSSET vous proposent **GRATUITEMENT** un choix de livres important :

- **2255 livres** en fonds propre, pour adultes et de nombreux livres ou BD pour les enfants;
- **600 livres** nouveaux sont empruntés 2 fois par an à la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire de MÂCON.
À NOTER : LES NOUVEAUTÉS SERONT DISPONIBLES FIN JANVIER;
- La commune participe également à l'enrichissement du fonds de la bibliothèque avec l'acquisition de nouveaux livres, chaque année.

Tous les 15 jours, les élèves de Mme GAGO, au Rousset, du CE2 au CM2, se rendent à la bibliothèque où ils sont accueillis par les bénévoles que nous remercions très chaleureusement pour leur implication. Elles proposent différents livres, BD et permettent ainsi d'intéresser les enfants à la lecture qui empruntent régulièrement des livres et autres documents.

Les bénévoles ont offert le 13 décembre 2018 un goûter de Noël aux enfants, et ont partagé ensemble un moment de convivialité, pour leur grand plaisir, comme chaque année qui se termine en chansons.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour emprunter des livres, vous avez la possibilité de vous inscrire en Mairie, les bénévoles viennent à votre domicile vous rencontrer et vous proposer un choix de livres. N'hésitez pas à nous contacter.



La bibliothèque vous accueille :

Lundi de **9 h à 11 h**
&
jeudi de **14 h à 17 h**



LA PÊCHE DE L'ÉTANG NEUF

Le 8 décembre eurent lieu la vidange et la pêche de l'**étang Neuf** qui appartient aux communes de LA GUICHE et de LE ROUSSET-MARIZY. Cette superbe étendue d'eau est louée à l'association « **le Gardon Noir** », présidée par Didier CISZAK, qui l'exploite de façon remarquable, en parfaite entente avec nos deux communes et ses voisins, également propriétaires d'étangs.

Cette pêche s'est passée dans une excellente ambiance : **brochets, carpes, black-bass, fritures** furent au rendez-vous, sans oublier la mascotte de l'étang : **un superbe silure** dépassant largement le mètre, qui fut délicatement remis à l'eau.

Félicitations à tous pour cette formidable matinée !



LAC DU ROUSSET

Date d'ouverture : **30 mars** 2019.

Fermeture annuelle : **13 octobre** 2019.

Empoisonnement de truites en deux lâchers :

- 1^{er} lâcher : 30 mars 2019 ;
- 2^e lâcher : 13 avril 2019.

Les tarifs 2019 :

- Carte à la journée : **5 €** ;
- Carte à l'année : **100 €** ;
- Carte 24 h carpite (pêche de jour et de nuit) : **30 €** ;
- Carte 24 h carpite binôme (pêche de jour et de nuit) : **50 €** ;
- Carte 48 h carpite binôme (pêche de jour et de nuit) : **80 €**.

Le prix de vente des cartes est fixé par délibération du conseil municipal.

Pêche du lac prévue le **2 novembre 2019**.





PIMMS POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI SERVICES

Nouveaux services au PIMMS du Val de Joux : « La SÉNIORMOBILE » et LE CHÈQUE ÉNERGIE

Le Pimms met en place un nouveau service :
« La Séniormobile pour vos activités ! »

Ce projet, nouveau sur le territoire, a plusieurs objectifs :

- Aider nos aînés à sortir de l'isolement et échanger avec les personnes afin d'en comprendre les raisons;
- Partager des moments d'échanges, de convivialité et de loisirs en proposant des déplacements vers des activités et organiser des rencontres afin de créer une dynamique de groupe;
- Mettre à jour la vie administrative des personnes en les véhiculant jusqu'au PIMMS. En cas d'impossibilité de déplacement, se rendre chez la personne pour lui faire bénéficier de ses droits;
- Organiser des rencontres relatives à la prise en main d'outils informatiques.
- Organiser des ateliers spécifiques autour de la mobilité, les économies d'énergie, la précarité énergétique et également à des animations inter-générationnelles au sein des écoles de la Communauté de Communes.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du PIMMS qui répondra à toutes vos questions relatives à ce service!

.....
D'autre part, le retour de la période hivernale engendre des dépenses d'énergie importantes.

C'est pourquoi l'État a pris des mesures afin de venir en aide aux ménages à revenus modestes dans le but de les aider à régler leurs factures d'énergie.

Cette aide prend la forme d'un « **chèque énergie** » attribué sous condition de ressources : il est envoyé **une fois par an** par courrier directement au domicile des personnes éligibles à ce dispositif.



En collaboration avec les partenaires de l'énergie tels que **Direction Gaz Tarif Réglementé** et **EDF**, les agents du PIMMS vous accompagnent pour vous guider quant aux modalités d'utilisation de ce chèque qui permet de régler des factures pour tout type d'énergie.

Le PIMMS est un lieu convivial où chacun vient chercher les informations qui lui sont nécessaires :

- affranchissement de courriers
- aide à la recherche d'emploi
- demande d'attestation de Carte Vitale
- création d'une adresse mail
- et bien d'autres services en lien avec les différents partenaires du PIMMS, tels que : EDF, ENEDIS, ENGIE, MSA, CARSAT, La Poste...

Des services de proximité indispensables en milieu rural qui facilitent les échanges et rendent les tâches administratives beaucoup plus accessibles.



COORDONNÉES :

Place de La Poste

71220 SAINT-BONNET-DE-JOUX

Tél : 03 85 70 93 26

Email : pimmsvaldejoux@pimms.org

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi : 8h45 - 11h45
13h30 - 16h30

Vendredi : 8h45 - 16h

Samedi : 10h - 12h

**VENEZ AU PIMMS !
UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE
À VOTRE SERVICE !**

**SERVICE GRATUIT
ET
CONFIDENTIEL POUR TOUS**

SANS RENDEZ-VOUS



AIDE À LA PERSONNE



C.I.A.S
TRANSPORT À LA DEMANDE

CIAS
(Centre intercommunal d'action sociale)

7 rue des Champs Seigneur
71600 PARAY-LE-MONIAL

Tél: **03 85 81 94 52**

Mail : cias.paray@legrandcharolais.fr

LE TRANSPORT À LA DEMANDE ? COMMENT CELA FONCTIONNE ?



BESOIN D'UN TICKET ?



CIAS



Plus besoin de ticket ! Vous remplissez un dossier auprès du **CIAS** qui vous délivrera une carte d'utilisateur et ainsi vous pourrez réserver directement auprès du taxi.

POUR QUI ?



CIAS



70 ans minimum, habitant sur le Grand Charolais

QUAND ?



CIAS



4 demi-journées sauf jours fériés :

- Mardi matin : **7h – 13h**
- Mercredi matin : **7h – 13h**
- Jeudi après-midi : **13h – 19h**
- Vendredi matin : **7h – 13h**

QUELLES SONT LES COMMUNES CONCERNÉES ?



CIAS



- BALLORE;
- BEAUBERY;
- LE ROUSSET-MARIZY;
- MARTIGNY-LE-COMTE;
- MORNAY;
- SAINT-BONNET-DE-JOUX;
- SUIN;
- VIRY.

POUR ALLER OÙ ?



CIAS



Tous motifs sur les 8 communes du secteur+ consultations chez les professionnels de santé spécialistes sur PARAY-LE-MONIAL.

Coordonnées du taxi :

Taxi RIGOLET > 03 85 24 63 29
(réservation la veille, avant 12h)

QUELS SONT LES TARIFS ?



CIAS



Par trajet et par personne :

- moins de 15 km : **2 €**
- de 15 km à 24 km : **4 €**
- de 25 à 34 km : **6 €**
- de 35 à 44 km : **8 €**
- plus de 45 km : **10 €**



ASSOCIATION ENTRAIDE

L'association a pour but de maintenir les seniors à domicile. Elle leur permet de se rencontrer afin de rompre la solitude ce qui est un gros problème dans nos campagnes.

Nous sommes aujourd'hui 145 adhérents à jour de cotisation, nous fonctionnons avec un bureau de 6 personnes bénévoles.

Notre secrétaire est présente le **mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30** pour tous renseignements.

Le service de transport bénévole avec 19 chauffeurs est toujours très actif (liste disponible au siège ou dans les mairies) sur une douzaine de communes, ayant parcouru environ 19 500 km avec un total de 300 sorties et 70 personnes transportées. De plus, un véhicule aménagé pour personne à mobilité réduite peut être mis à disposition des adhérents sur réservation auprès de **L'HÔPITAL DE LA GUICHE** en contactant le standard au **03 85 24 55 00** (pour cela il suffit que le transporté et le chauffeur soient adhérents à l'association et à jour de cotisation).

Pour le secteur de MARIZY, vous pouvez contacter directement :
Roger JANDEAU au **03 85 24 68 12**.

Pour le secteur du ROUSSET, vous pouvez contacter directement :
Michel DUREUIL au **06 09 38 77 87**.

Des aides ménagères peuvent être proposées en cas de besoin.

Nous avons deux personnes pour faire de menus travaux de jardinage et autres chez les seniors des environs.

Notre section gymnastique a lieu **tous les jeudis matin de 10 h 15 à 11 h 15 à la salle du foyer rural de MARIZY** moyennant une cotisation annuelle. Il y a 36 personnes inscrites à ce jour, il reste encore des places disponibles (on peut venir essayer avant de s'inscrire venez nous voir).



ASSOCIATION ENTRAIDE

Hôtel de la communauté
71220 LA GUICHE

Avec permanence le **mercredi matin**
de 8 h 30 à 11 h 30

Tél : 03 85 24 68 80

Mail : entraide3c@wanadoo.fr

Nous organisons chaque année un **concours de manille** le dernier vendredi de février qui aura lieu en 2019 à la **salle des fêtes de SAINT-BONNET-DE-JOUX le 22 février**.

L'an dernier, 78 doublettes étaient présentes dont 4 de plus que l'année précédente. Merci aux bénévoles et aux participants pour cette journée.

De plus, nous tenons à remercier l'ensemble des communes qui par leur subvention contribue au maintien financier de notre association.

Venez nous rejoindre à l'**assemblée générale** qui aura lieu à **la salle des fêtes du ROUSSET Le 27 avril 2019** afin de nous aider à rendre service aux seniors de nos communes

Le président Maurice MARÉCHAL





ADMR

ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL

MAISON DES SERVICES ADMR

PERMANENCE PHYSIQUE :

71800 GIBLES
Place de l'église
du **lundi** au **vendredi** de **10h à 12h**

71220 ST-BONNET-DE-JOUX
(à côté du SUPER U)
le **lundi** de **14h à 16h**
et le **vendredi** de **9h30 à 12h30**

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUE :

Du **lundi** au **vendredi**
de **9h30 à 12h** et de **13h30 à 17h**
au **03 85 84 54 86**

L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE SAINT-BONNET-DE-JOUX. intervient sur un secteur comprenant vingt-quatre communes, deux bureaux sont à votre disposition sur les communes de GIBLES et SAINT-BONNET-DE-JOUX.

L'ADMR est à votre service pour :

- **La vie quotidienne :** ménage, repassage, garde d'enfants, mais aussi aides aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, transport accompagné, Téléalarme avec FILIEN...
- **La garde d'enfant à domicile,** permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde...Tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF...).

Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions, et étudient avec vous les possibilités de financement.

Vous pouvez bénéficier d'heures d'aide à domicile à l'issue d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.

** Pour tous les services de l'ADMR, vous pouvez bénéficier de réduction ou crédit d'impôts. Les tickets CESU sont acceptés.*

LA PREMIÈRE MICRO-CRÈCHE ADMR DE SAÔNE-ET-LOIRE EST GÉRÉE PAR L'ASSOCIATION ADMR DE GIBLES

La micro-crèche « **Mille et Un Bambins** » propose d'accueillir les enfants de 2 mois à 6 ans régulièrement, occasionnellement, en urgence ou sur les temps périscolaires (mercredis et vacances).

La structure est ouverte du lundi au samedi de 6h à 19h30.

Elle est composée d'une équipe de six professionnelles diplômées.

Les tarifs horaires sont calculés en fonction des revenus. Les couches et les repas sont inclus dans ce tarif.

.....

Pour plus d'information :

Site internet de la micro-crèche :
[https:// micro-creche-colom.wixsite.com/admr](https://micro-creche-colom.wixsite.com/admr)

Tél : 03.85.25.22.04

Mail : micro-creche-colombier@admr.org

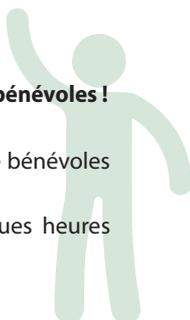


Votre commune dépend de l'association de GIBLES - DOMPIERRE SAINT-BONNET-DE-JOUX.

L'ADMR est à la Recherche de nouveaux bénévoles !

Aujourd'hui notre association a besoin de bénévoles pour soutenir son développement.

Quelques heures par semaine ou quelques heures par mois, vous pouvez nous aider.



AGENDA DE NOS MANIFESTATIONS :

- **Mars 2019** Repas dansant à DOMPIERRE LES-ORMES ;
- **Mai 2019** Vente de fleurs sur le secteur de DOMPIERRE-LES-ORMES et BEAUBERY ;
- **Juillet 2019** Vente de brioche sur le secteur de GIBLES ;
- **Septembre 2019** Vente de brioche à SAINT-BONNET-DE-JOUX ;
- **Septembre 2019** Concours de manille à BEAUBERY
- **Octobre 2019** Repas dansant à COLOMBIER-EN-BRIONNAIS.



DOMISOL AIDE À DOMICILE SOLIDAIRE

DOMISOL est la 1^{re} association d'aide à domicile à but non lucratif en Saône et Loire. Elle gère un effectif d'environ **500 salariés formés et qualifiés**, qui interviennent sur près de 200 communes du département.

Conformément à son agrément qualité et à son projet associatif, DOMISOL offre de nombreux services :

- Aides aux personnes âgées et handicapées,
- Aide à domicile tout public (entretien du linge, du logement...),
- Portage de repas à domicile,
- Soins infirmiers à domicile.

DOMISOL gère également deux logements-foyers, à TOURNUS et à MONTCEAU-LES-MINES.

L'AVENIR SÉCURISÉ

Vous le savez depuis quelques années la question de l'avenir de nos Associations d'aide à la personne se pose dans un contexte économique, réglementaire et concurrentiel de plus en plus difficile.

Notre Conseil d'Administration après consultation de l'ensemble des personnels présentera en début d'année à votre Assemblée Générale le projet de rapprochement avec un groupe d'Associations à but non lucratif d'envergure nationale, Le Réseau **APA** et sa structure dédiée l'Association **APALIB'**.

Ce nouvel ensemble permettra de pérenniser et de développer l'activité de **DOMISOL**, sans que cela ne change vos intervenants ou vos interlocuteurs, ni la qualité, le coût ou la fréquence de vos prestations.

Quelques chiffres vous démontreront l'importance de ce nouvel ensemble solidaire, dont **DOMISOL** deviendra la Direction Régionale du Réseau **APA**.

3 500 SALARIÉS ;
2 300 000 HEURES D'AIDES À DOMICILE ;
450 000 REPAS LIVRÉS À DOMICILE ;
900 APPARTEMENTS EN RÉSIDENCE AUTONOMIE ;
450 PLACES EN SSIAD ;
900 BÉNÉVOLES À VOTRE ÉCOUTE.

Vous le voyez désormais l'avenir de **DOMISOL** s'écrit avec un grand «**A**» pour que cela renforce votre sécurité et la confiance que vous mettez en nous depuis de nombreuses années.

Souhaitons donc à vous, à vos proches mais aussi à **DOMISOL** une **belle année 2019**.

Le Président
Jean-Pierre EMORINE

L'ÉDITO

TARIFS 2019

SERVICE PRESTATAIRE

Tarif arrêté par le conseil départemental pour les prises en charge des personnes âgées ou handicapées :

22,40 €/heure à compter du 1er janvier 2019

**Aide à domicile, Employé à domicile,
Auxiliaire de vie sociale**

**Ce tarif s'applique pour les interventions
la semaine, les dimanches et jours fériés.**

**ADHÉSION ANNUELLE à DOMISOL :
elle est maintenue à 5 €.**

Cette adhésion figurera sur la facture de janvier que vous recevrez courant février. Elle vous permet de bénéficier de tous nos services et de participer à notre assemblée générale.

Les tarifs du service portage de repas vous seront communiqués dès parution de l'arrêté national relatif au prix des prestations.

UNE NOUVELLE INTERLOCUTRICE À VOTRE SERVICE

Notre directrice du Pôle Services à la Personne, Christiane STEPIEN, en charge des services prestataire d'aide à domicile et portage de repas, fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2018, après 42 ans de bons et loyaux services au sein de notre association.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite et nous accueillerons mi-janvier sa remplaçante, Madame Marie-Anne MARILIER, qui sera votre interlocutrice pour nos activités sur les différents secteurs du département.

DOMISOL

48 rue des Oiseaux
 BP 165
 71306 MONTCEAU-LES-MINES

7 jours sur 7
 au 03 85 67 78 45

<http://www.domisol.asso.fr>



MÉMO
QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS ?

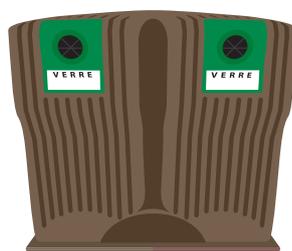
POUR RECYCLER, IL FAUT TRIER!

LE TRI DES DÉCHETS EN 3 ÉTAPES:

1 / LES CONTENEURS COMMUNAUX:

Des conteneurs de tri de différentes couleurs sont mis à votre disposition au sein de votre commune.

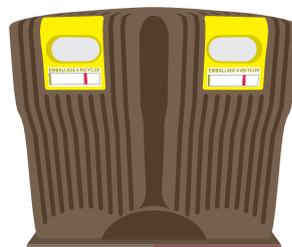
**BOUTEILLES
POTS ET BOCAUX EN VERRE**



**VAISSELLE / PORCELAINE
FAÏENCE / AMPOULES
ÉLECTRIQUES ET HALOGÈNE
POTS DE FLEUR / CASSEROLES
RÉTROCÉRAMIQUES**



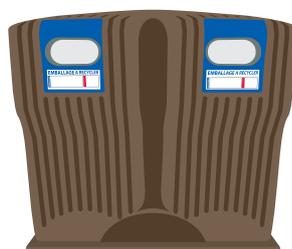
**BOUTEILLES ET FLACONNAGES PLASTIQUES
BRIQUES ALIMENTAIRES / CARTONNETTES**



FILMS ET SACS PLASTIQUES



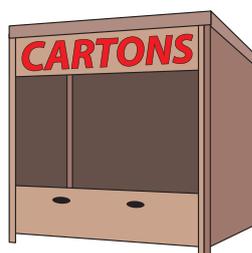
**PAPIERS / JOURNAUX
MAGAZINES / PROSPECTUS**



PLASTIQUES



CARTON À PLIER



**Bac à CARTONS et
UNIQUEMENT à
CARTONS, PAS de:
cartonnette, plastique,
ferraille, sac poubelle,
encombrant, bois,
déchets électroniques
et électriques... MERCI !**

Un bac à cartons est mis à votre disposition à MARIZY. Les cartons doivent être **vides** et **pliés**, **sans** sacs plastiques et **sans** polystyrène...

2 / LA DÉCHETTERIE DE SAINT-BONNET-DE-JOUX :

Jours d'ouverture	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h à 17h
Mercredi	Fermée	14h à 17h
Jedi	9h à 12h	Fermée
Samedi	9h à 12h	13h30 à 15h30

> Cette déchetterie très complète est dotée en outre d'une ressourcerie qui permet de redonner une seconde vie à du matériel notamment électroménager. Elle est localisée à environ 500 mètres de l'église, sur la D79, en direction de BEAUBERY/LA CLAYETTE.

J'EMMÈNE À LA DÉCHETTERIE :



BOIS



MÉTAUX



AMEUBLEMENT



ENCOMBRANTS

DÉCHETS ÉLECTRONIQUES
ET ÉLECTRIQUES

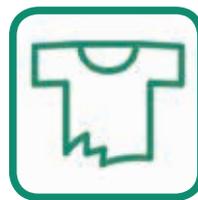
LAMPES



BATTERIES

PILES
ET ACCUMULATEURS

CARTONS



TEXTILES



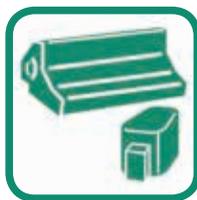
GRAVATS



DÉCHETS VERTS



RADIOGRAPHIES



CARTOUCHES ENCRE



HUILES DE FRITURE

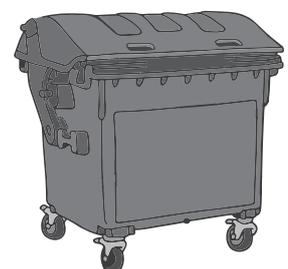
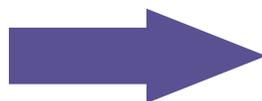


HUILES DE VIDANGE

DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGESDÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES

3 / LA POUBELLE TRADITIONNELLE :

**JE DÉPOSE TOUS LES AUTRES DÉCHETS
ET UNIQUEMENT
LES AUTRES DÉCHETS DANS LA POUBELLE TRADITIONNELLE.**





DÉFIBRILLATEURS

Le conseil municipal a décidé d'installer des **DÉFIBRILLATEURS** à proximité de nos deux salles des fêtes, lieux de rassemblement important :



LE ROUSSET, dans le SAS



MARIZY, sous le préau



Ces défibrillateurs semi-automatiques sont accessibles à tous, de jour, comme de nuit, en cas de besoin.

Une information de la société **D+ Services** a eu lieu le 28 août 2018 à MARIZY, à destination des associations, des écoles, du personnel et des élus.

COMMENT UTILISER CE DÉFIBRILLATEUR ?

1 CONTACTER LES SERVICES DE SECOURS



Le premier geste à accomplir en présence d'une victime, c'est d'appeler le 15, le 18 ou le 112.

Idéalement, un défibrillateur doit être employé dans les **cinq minutes** suivant l'arrêt cardiorespiratoire.



Le défibrillateur **automatisé** externe (DAE) est un appareil qui permet d'**analyser** une activité électrique du cœur d'une victime et permet de **reconnaître une anomalie du fonctionnement** électrique du **cœur** à l'origine de l'arrêt cardiaque.

DANS QUEL CAS L'UTILISER :

2 CAS D'ARRÊT CARDIAQUE AVÉRÉ



Il est utilisé en cas d'arrêt cardiaque avéré.
La victime ne parle pas, ne bouge pas et ne respire pas, la personne est donc inconsciente.

On dit qu'il y a absence de signe de vie, **poser des questions simples** :

- Ouvrez les yeux, serrez-moi la main.
- Est-ce que vous m'entendez ?

Puis **vérifiez si la victime respire** :

Ventre qui se soulève, ou dos de la paume de la main au-dessus de ses narines.



3



MASSAGE CARDIAQUE ET/OU DÉFIBRILLATION

C'est l'ordinateur qui détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime.

Sinon continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours.

«Souhaitons ne jamais avoir à les utiliser, toutefois, ils peuvent sauver des vies»



LA DÉMARCHE EST SIMPLE :



VITESSE DANS LES BOURGS

Nous déplorons souvent une **vitesse excessive** des véhicules qui traversent nos bourgs, fréquentés **aussi** par **des piétons**, parmi lesquels **les enfants** des deux écoles du ROUSSET et de MARIZY.

Nous avons rencontré des responsables de la **Direction des Routes et Infrastructures du Département**, qui ont étudié avec nous les moyens de contraindre les véhicules (**automobiles, tracteurs, deux roues**) à ralentir. À cette fin et dans un premier temps qui n'interdira pas la mise en place ultérieure d'équipements plus radicaux, **des radars pédagogiques** seront bientôt installés dans les bourgs du ROUSSET et de MARIZY.

Soyons tous vigilants !





LOCATION SALLES POLYVALENTES



SALLE POLYVALENTE MARIZY

Location Grande salle	Habitants Le Rousset-Marizy		220 €
		+ Charges été*	20 €
		+ Charges hiver*	40 €
Location Grande salle + Petite salle	Habitants extérieurs à la commune		320 €
		+ Charges été*	20 €
		+ Charges hiver*	40 €
Location Grande salle + Petite salle	Habitants Le Rousset-Marizy		300 €
		+ Charges été*	45 €
		+ Charges hiver*	65 €
Location Petite salle	Habitants extérieurs à la commune		400 €
		+ Charges été*	45 €
		+ Charges hiver*	65 €
Location Petite salle	Habitants Le Rousset-Marizy & Habitants extérieurs à la commune		100 €
		+ Charges	25 €

* Charges été du 15/05 au 14/09.

* Charges hiver du 15/09 au 14/05.

Renseignements et réservations, contacter Florent TISSIER au 03 85 24 69 19



SALLE POLYVALENTE LE ROUSSET

Habitants Le Rousset-Marizy	Week-end ou jour férié	100 €	+ Charges*
	Jour de semaine	60 €	
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	40 €	
Habitants extérieurs à la commune	Week-end ou jour férié	190 €	+ Charges*
	Jour de semaine	100 €	
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	70 €	
Associations extérieures à la commune	Week-end ou jour férié	150 €	+ Charges*
	Jour de semaine	100 €	
	Location courte durée (AG, réunion, vin d'honneur...)	75 €	
Associations Le Rousset-Marizy	Forfait annuel 1 (une utilisation par mois)	75 €	
	Forfait annuel 2 (plusieurs utilisations par mois)	100 €	
	Caution repas	200 €	

* Charges été du 15/05 au 14/09 : 20 €

* Charges hiver du 15/09 au 14/05 : 40 €

Renseignements et réservations, contacter la Mairie déléguée du ROUSSET au 03 85 24 60 14



FLEURISSEMENT COMMUNAL



Pour le plaisir de tous les habitants, la commune procède au fleurissement de nos bourgs.

Le **jury du Comité Départemental de Fleurissement** nous a rencontrés. Celui-ci conseille, dans la mesure du possible, de privilégier la plantation en massifs, avec des vivaces et des plantes ne nécessitant pas trop d'arrosage par nos agents communaux, d'autant plus avec les années de sécheresse que nous subissons.

Toutefois, nous conservons les jardinières lorsque nous ne pouvons pas créer des massifs.



Le **Comité de fleurissement** de la commune récompense chaque année les propriétaires des maisons fleuries qui ont encore apporté cette année beaucoup de soin au fleurissement de leurs maisons et jardins et nous les félicitons.

Si vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, vous pouvez vous inscrire en mairie pour la prochaine saison.



ÉCOLE
DU ROUSSET

LA RENTRÉE DES CLASSES

Lundi 3 septembre, nous sommes retournés à l'école. Nous avons repris nos stylos et nos cahiers. Les anciens CE1 et Gabriel, le nouveau, ont eu un peu de mal à s'habituer. A l'école, nous sommes seize élèves. La classe est composée de neuf filles et de sept garçons. La journée a commencé par de l'écriture puis par du français. Après c'était la récréation.

Nous avons terminé la matinée par des mathématiques. Puis nous sommes allés à la cantine, après c'était la récréation. L'après-midi nous avons continué le travail et nous avons appris une chanson : Santiano.

Chloé - Jeanne

16 rêves pour un écolier



- | | |
|--|--|
| 1 - Bavarder avec les mots (Chloé); | 9 - Rédiger ses pensées (Colin); |
| 2 - Lier le silence au travail (Jeanne); | 10 - Arroser sa trousse de stylos (Antoine); |
| 3 - Se glisser derrière le tableau (Julien); | 11 - Lire le dictionnaire à l'envers (Gabriel); |
| 4 - Lire l'ombre des lettres (Arthur); | 12 - Imprimer la lumière des mots (Alyssia); |
| 5 - Dessiner une récréation au compas
(Salomé); | 13 - Gribouiller des idées lumineuses (Dorine); |
| 6 - Arroser son ardoise de fleurs (Camille); | 14 - Bavarder avec le dictionnaire (Théo); |
| 7 - Compter les rayons du soleil (Solène); | 15 - Saupoudrer d'encre la carte du monde
(Louane); |
| 8 - Imprimer un crayon (Yannis); | 16 - Agrafier les mots de son cahier (Lou). |



LE MUSÉE DU PRIEURÉ



Le lundi 19 mars, nous sommes allés au musée du Prieuré à CHAROLLES.

Le matin, nous avons travaillé sur l'histoire du dessin. Nous avons fait une activité; c'était la reproduction d'un tableau du musée au fusain et à la sanguine avec un gabarit. Il s'agissait d'une œuvre de Paul-Louis NIGAUD intitulé « les mouettes ».

Ensuite, nous avons pique-niqué, et l'après-midi, nous avons visité la chapelle, travaillé sur l'architecture et sur l'enluminure. Nous devions écrire la première lettre de notre prénom et la décorer.

Théo - Doriane

M O T S C R O I S É S

Solène - Jeanne

- A - Les écoliers y jouent;
- C - Le masculin de grande;
- D - Le verbe lancer au présent de l'indicatif à la 3ème personne du singulier;
- E - Des crochets en forme de S.

- 1 - Copine de l'équerre;
- 2 - Couper très court;
- 3 - Périodes allant du premier janvier au 31 décembre;
- 4 - Bâton avec des épines que l'on trouve dans des haies;
- 5 - On joue avec aux jeux de société.

	A	B	C	D	E
1					
2					
3					
4					
5					

* Solution page 27.



UN MATIN AU MOYEN-ÂGE



Le lundi 14 mai, nous nous sommes rendus au château de BRANCION pendant une matinée pour le visiter.

Le guide nous a expliqué qu'il y avait trois remparts : celui qui entourait le village, celui de la basse-cour et celui de la haute-cour.

Le château a été construit en trois temps. Au 10^e siècle a été bâti un logis. Au 12^e siècle, une tour rectangulaire et un donjon ont été ajoutés puis au 14^e, les ducs de Bourgogne ont construit un logis.

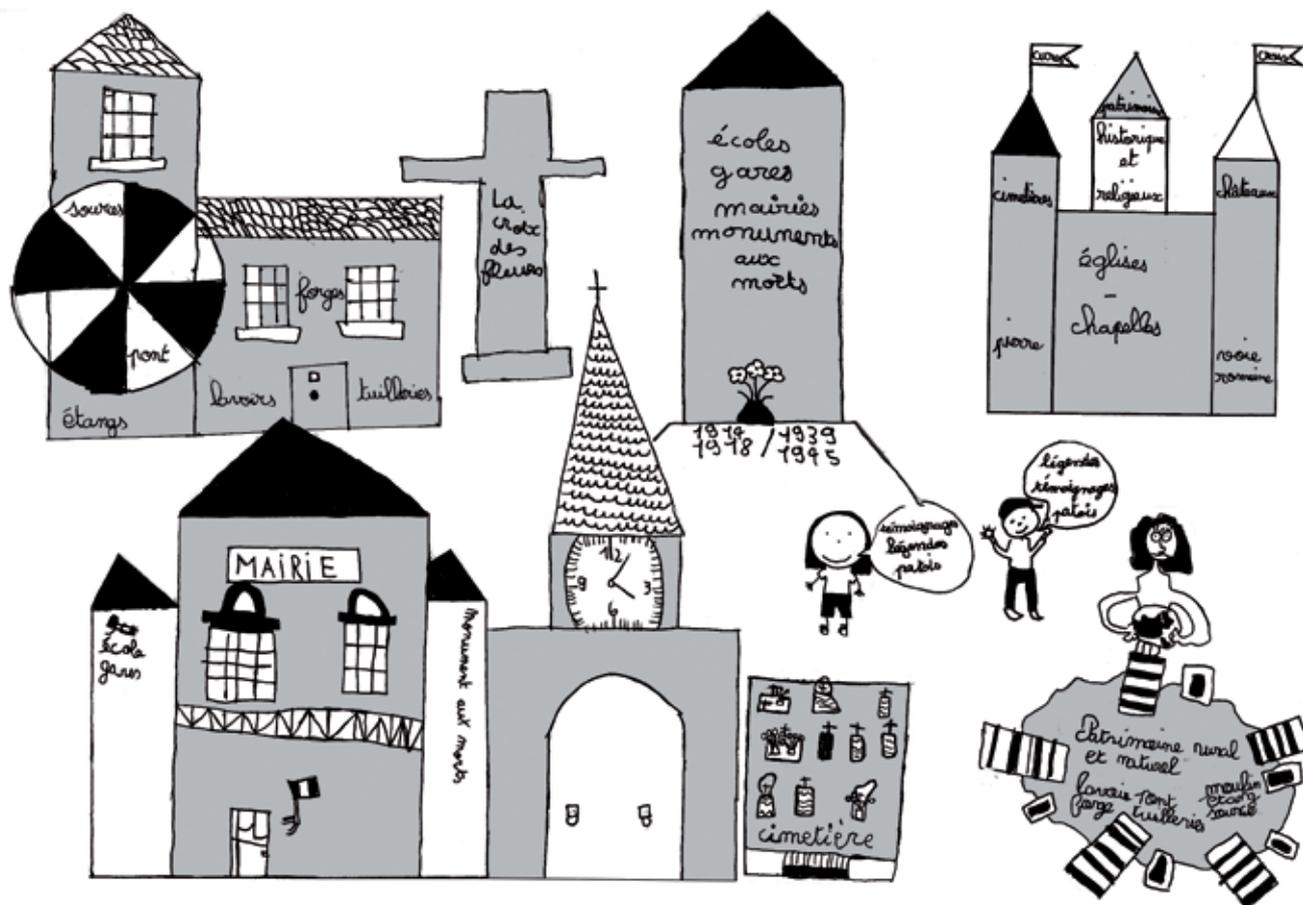
Dans le donjon, il y a trois étages :

- Le premier servait de cellier (garde-manger) ;
- Le deuxième étage était la salle à manger ;
- Et le troisième étage était une chambre.

Pour accéder au donjon, il fallait monter avec une échelle. Le donjon était le dernier refuge en cas d'attaque.



Josserand DE BRANCION est parti aux croisades en Égypte. Avant de partir, il a donné une grosse partie de sa fortune aux moines de CLUNY pour qu'ils prient pour lui. Malheureusement, il est décédé là-bas. Son fils aîné, Henri de BRANCION, est revenu. Il n'avait plus beaucoup de richesses. Au bout de neuf ans, il a dû vendre ses biens aux ducs de Bourgogne.

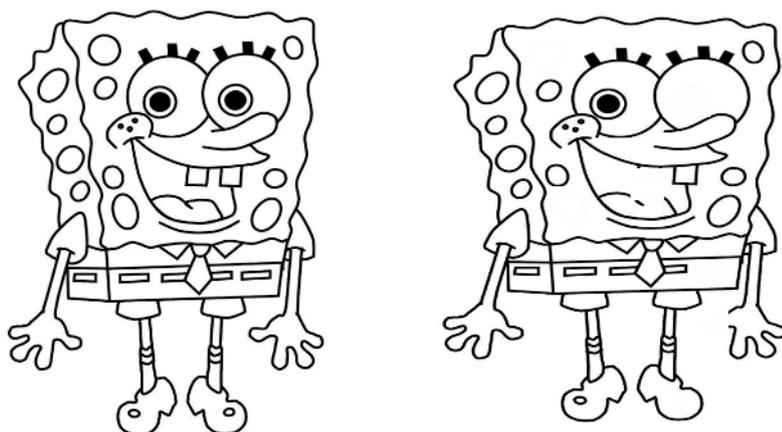


NOTRE PROJET D'ÉCOLE

Le patrimoine de notre commune

Le ROUSSET-MARIZY a traversé l'histoire, il en reste un patrimoine riche que nous côtoyons tous les jours sans le savoir et sans le voir. Nous avons décidé cette année de vous le dévoiler par le biais de notre projet d'école. Afin d'effectuer cette tâche, nous allons utiliser des documents et des témoignages pour inventorier le patrimoine public, religieux, historique, rural, naturel et oral de notre village.

TROUVER LES SEPT DIFFÉRENCES



Colin

SOLUTION DES MOTS CROISÉS DE LA PAGE 25:

S	E	D		E	5
E	C	N	O	R	4
S	N	A		C	3
S	A	R		E	2
E	L	G	E	R	1
E	D	C	B	A	



ÉCOLE DE MARIZY

L'école de MARIZY accueille cette année 37 élèves de la toute petite section de maternelle au CE1.

Mme Coralie CORNELOUP accueille les élèves de la toute petite section à la grande section. Mme Béatrice DOUCET assure la direction et a en charge les élèves de CP et de CE1.

Dans le cadre du projet d'école « *Créer un parcours d'éducation artistique et culturelle pour favoriser les apprentissages* », les deux classes travailleront sur le village de MARIZY (autrefois > aujourd'hui) et sur l'architecture des jardins (jardins médiévaux, jardins à la française...). Elles travailleront également sur des albums. Dans ce cadre, les deux classes participent au Prix des Incorruptibles en vue d'élire l'album de l'année parmi une sélection de cinq albums.



LA VIE DE L'ÉCOLE

En juin, les deux classes se sont rendues au Musée CHINTREUIL à PONT-DE-VAUX afin de participer à des ateliers de pratique artistique, d'expression corporelle et visiter le cabinet de curiosités.



La fête de l'école a permis aux élèves de monter sur scène afin de présenter leurs productions aux parents. Elle s'est terminée par une vente de plateaux-repas organisée par les parents délégués.

Les élèves des trois classes se sont réunis en juillet pour terminer l'année par une journée d'ateliers.



Avant les vacances de Noël, la municipalité a regroupé les 3 classes pour le traditionnel repas de Noël à la salle des fêtes.



GARDERIE SCOLAIRE

La garderie municipale fonctionne les lundi, mardi, jeudi et vendredi :

Le matin de **8h à 8h50** & le soir de **16h30 à 18h**.
Le tarif est de **1€** de la demi-heure, toute demi-heure commencée est due.



CANTINE DES DEUX SITES

Tarif repas enfant

Tarif repas adulte

3,50 €

5,40 €

Ce service de restauration de qualité permet aux élèves de bénéficier de bons repas cuisinés sur place.



ASSOCIATION DES USAGERS DE L'EAU, L'ASSAINISSEMENT ET POUR L'ENVIRONNEMENT

La vocation première des Services Publics est de répondre aux besoins de la population dans une logique d'intérêt général.

Si l'utilisateur est le mieux placé pour connaître ses besoins ce sont les besoins et les possibilités de tous qui doivent être pris en compte pour définir et mener une gestion de ces services respectant le sens collectif et l'expression démocratique.

Le pas de passer d'une logique de service public à une logique commerciale peut être vite franchi.

ACE ARCONCE recherche, analyse et diffuse ce qui touche aux problématiques de l'eau, l'assainissement et l'environnement, en informe les usagers et répond à leurs demandes.

A.C.E. ARCONCE

Membre de la Coordination des Associations de consommateurs d'Eau (CACE)

Membre de la Confédération des Associations pour la Protection de l'environnement et de la Nature en Saône-et-Loire (CAPEN)

siège social - Volsin

71220 LE ROUSSET-MARIZY

Email : ace.arconce@orange.fr



Foyer Rural

Comme chaque année, les derniers week-ends d'avril et de juillet restent consacrés aux deux soirées festives organisées par le Foyer Rural. Ces deux manifestations, **Moules Frites** et **Pavé Charolais**, demeurent toujours l'occasion d'un agréable moment, tant gastronomique que dansant, largement partagé par tous. Un grand merci aux petites mains qui s'affairent à la réalisation de celles-ci et qui leur en assurent ainsi un magnifique succès!

La fête de la musique 2018, traditionnellement organisée de concert avec l'**Amicale Laïque** et plus spécialement l'activité danse, avait, cette année, une note particulière. En effet, il nous a fallu dire au revoir à Nadine BEURRIER qui, depuis près de 40 ans, animait avec dynamisme et dévouement cet atelier. Merci à elle et à ses nombreuses générations de danseuses qui savaient si bien égayer cette soirée!



Le 22 juin 2019 sera donc l'occasion d'inaugurer une nouvelle version de cette manifestation estivale. Toujours autour d'une buvette, agrémentée de sandwiches, frites et autres gourmandises, le groupe **KEV & GIS** viendra ambiancer la soirée.



Enfin, cette année s'est clôturée avec une belle virée automnale dans le **Morvan**, au cours de laquelle, ballade sur le **lac des Settons**, découvertes patrimoniales et partage culinaire ont su ravir les esprits les plus clairvoyants.

Toujours sur le qui-vive, le Foyer Rural, qui reste ouvert à tous, prête toute son attention au maintien du dynamisme de notre commune; **n'hésitez donc pas à nous rejoindre!**

Une belle Année 2019 à tous.



LES ACTIVITÉS DE L'AMICALE LAÏQUE



ATELIER COUTURE & LOISIRS CRÉATIFS

L'atelier couture de MARIZY compte une douzaine de membres qui se réunissent toutes les semaines.

Le 12 novembre 2018, une rencontre avec les clubs de **POUILLOUX**, **ST-ROMAIN-SOUS-GOURDON**, **MONTCEAU-LES-MINES** et **LE ROUSSET-MARIZY** s'est déroulée toute la journée, afin d'échanger des nouvelles idées et d'apprendre de nouvelles techniques (vitrail sur tissu, réalisation d'un vanity).

Les clubs remercient la municipalité et le foyer rural pour le prêt de la salle.

Vu le succès de cette rencontre (environ 40 couturières), une nouvelle journée sera organisée au printemps.



Cette année, l'atelier couture a exposé ses réalisations au marché artisanal de **MARIZY** et au marché de Noël de **MARTIGNY-LE-COMTE**.

Une vente a été faite pour l'association **DES RÊVES POUR QUENTIN** le jour de la marche.



ACTIVITÉ GYM



Depuis 2017, cet atelier est géré par l'**Amicale laïque**. Il est animé par Sylvie LUKOWITZ. Il se déroule **chaque mardi de 10 h à 11 h** à la **salle des fêtes de MARIZY**, pendant la période scolaire.

Trente-huit femmes venant de **LE-ROUSSET-MARIZY** et des communes voisines participent régulièrement. Cette activité, à la portée de tous, favorise le maintien en forme.

Si vous souhaitez participer, vous pouvez venir le mardi. Le **coût annuel** est de **50 €** plus **5 €** d'**adhésion** à l'**Amicale Laïque**.



ATELIER DANSE TRADITIONNELLE



Depuis maintenant 10 ans, l'atelier Danse Traditionnelle connaît toujours la même ferveur et attire encore beaucoup de monde et compte cette année 30 adhérents.

C'est au rythme d'un atelier par quinzaine que la section Danse Trad de l'Amicale Laïque poursuit son cheminement dansant depuis 2008 avec des danseurs locaux, mais aussi des communes voisines et parfois un peu plus lointaines. Cet atelier connaît un succès grandissant grâce à l'excellente animation d'un danseur émérite et infatigable : Christian BROCHOT.

Les principales danses pratiquées nous viennent du Charolais, du Morvan, d'Auvergne et de Bretagne. Dans une ambiance de détente et de convivialité bénéfique à tous, les valse, bourrées, scottishs, mazurkas, polkas, cercles, branles... s'enchaînent tous les 15 jours le **mercredi soir de 20 h à 22 h** pour un coût accessible à tous de **40 €** (dont **5 €** d'adhésion à l'Amicale Laïque) pour l'année.

Avec grand succès, chaque année le 30 avril en soirée, et le premier dimanche de novembre l'après-midi, des bals Trad sont organisés à la salle des fêtes de MARIZY.

Tous les amateurs, même débutants, sont les bienvenus et sont invités à venir découvrir et participer à deux séances découvertes avant de s'inscrire. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

Mme **Annie DESMURS** au **03-85-24-66-69** ou **06-85-56-10-28**.



ÉCOLE DE MUSIQUE



La rentrée de l'école de musique s'est effectuée le mercredi 19 septembre avec la reprise de la pratique instrumentale : **batterie** et **piano** à MARIZY, **guitare** au ROUSSET.

Un nouveau chef de chœur, Jean-François DAMEUZIN a pris la direction de la chorale de MARIZY. Remerciement à Fabrice qui s'est investi dans ce rôle bénévolement pendant de nombreuses années.

Pour les plus jeunes, de l'**éveil musical** est proposé le **mercredi après-midi**.

Les manifestations prévues :

- **Repas** à la salle des fêtes de MARIZY, le **samedi 9 mars** ;
- **Audition** à la salle des fêtes du ROUSSET, le **samedi 15 juin 2019 à 18 h**.



MARCHÉ ARTISANAL LES P'TITS ART'S

L'association « *Les P'tits Art's* » a organisé son traditionnel marché artisanal les 17 et 18 novembre dans la salle communale de MARIZY.

Ce marché valorise les productions locales sur le plan artisanal comme sur le plan des métiers de bouche.

Les visiteurs ont pu découvrir une diversité de stands et une qualité particulièrement remarquée.

22 exposants étaient présents. LE ROUSSET-MARIZY était bien représenté avec la présence de :

- Hélène GAGO (création de bijoux fantaisie);
- Christine NIKEL (peinture sur verre);
- Diane GRIBBON (filage de laine);
- Les ateliers loisirs créatifs et couture;
- Éliane NÉNANT (tableaux et mosaïque).

Sur ce stand, on a pu découvrir un livre présenté par René-Claude NÉNANT-LESNÉ, sur LE ROUSSET-MARIZY, « *Histoire, territoires et cultures* »;

- Guy BONIN, sociétaire de l'*association des Passionnés du Bois*.

Cette association participe au marché artisanal en proposant des démonstrations de tournage sur bois.

A quelques semaines des fêtes de fin d'année, les exposants ont présenté un choix d'idées cadeaux et de produits gourmands.

Ce marché artisanal, dont l'**entrée est gratuite**, a lieu le 3^e week-end de novembre et l'on peut déjà noter les dates des **16 et 17 novembre pour 2019**. Ce sera le **20^e anniversaire** de cette manifestation.



COMITÉ DES FÊTES



Pour notre loto de janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir une **centaine** de personnes.



Soixante exposants étaient présents sur la place et dans les rues de NOIREUX pour notre vide-grenier. 12 propriétaires ont ouvert leur cour pour exposer. Une belle réussite pour cette première expérience!

Le prochain vide-grenier est prévu pour le mois d'**avril 2019**, il se déroulera sur la digue de l'**étang du ROUSSET**.

LOCATION

Le Comité des Fêtes dispose d'une **caisse de jeux géants** que nous mettons à disposition des particuliers pour les fêtes d'anniversaire ou autre. Le tarif est de **15 €** la caisse de 6 jeux.

En 2019, les tarifs de locations de tentes changent :

Habitants de la commune :

- Tente verte: **40 €** ;
- Tente blanche: **50 €** ;
- Table: **2 €** (chaises et bancs gratuits).

Habitants extérieurs à la commune et professionnels (y compris de la commune) :

- Tente verte: **70 €** ;
- Tente blanche: **80 €** ;
- Table: **2 €** ;
- Chaise: **0,30 €**.

Une caution de 50 € sera demandée pour chaque location.



Notre marche/VTT fut également une réussite avec **724** marcheurs et **64** vététistes.

Pour l'édition 2019, il y aura quatre parcours :

- Trois circuits pédestres de 6, 12 et 18 km ;
- Un circuit VTT de 40 km.

Au mois de juillet, le Comité des Fêtes a fait un **DON** de **500 €** à la **maison de retraite de LA GUICHE** et en octobre c'est également un **DON** de **500 €** qui a été versé à l'association **DES RÊVES POUR QUENTIN**.



CONVERSATION ANGLAISE

Judi soir, Café du Nord, MARIZY

Trois trimestres de 10 réunions le **jedi soir**, sauf les vacances scolaires jusqu'à fin juin.

En 2018, il n'a pas été possible de faire un voyage à l'étranger. Le prix pour le voyage pour le groupe était trop cher. Peut-être l'année prochaine ?

Entre les deux groupes, nous avons eu beaucoup de sujets pour discuter par exemple :

Le mariage de **Harry et Megan** ; « *qu'est-ce que vous faites avec les courgettes* » (avec une dégustation !); le bœuf Charolais en Anglais et beaucoup de révision.

Aussi à la fin d'année nous avons eu un pique-nique au lac du ROUSSET, c'était très agréable.

En octobre, la 5^e année de fonctionnement de ce groupe a commencé.

Cette année il y a eu moins de personnes donc nous sommes un seul groupe de neuf. L'heure pour le groupe a changé aussi maintenant c'est **18 h 30 à 20 h**.

Pour cette année nous allons encore chercher un voyage à l'étranger.



LES IRIS



L'assemblée générale aura lieu le 21 février 2019.

Notre repas de juin a eu lieu au « **Pré Vert** » le 28 juin 2018, avec les souhaits d'anniversaire des personnes nées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin.

Le repas des grenouilles n'a pas eu lieu. Par contre, nous nous sommes réunis à nouveau le jeudi 15 novembre 2018 à MARTIGNY-LE-COMTE pour un repas amical chez Fabienne.

Dimanche 16 décembre 2018, vingt-trois participants du club des Iris se sont retrouvés autour de leurs jeux favoris (jeux de cartes, scrabble...), pour fêter la fin de l'année 2018. Un goûter a été organisé avec la traditionnelle bûche de Noël. Celui-ci s'est déroulé dans une très bonne ambiance pour lequel M. REY et Mme BONNOT étaient invités.



Des plantes ont été offertes pour fêter les anniversaires du 2^e semestre 2018.

Nous quittons l'association « **Génération Mouvement** » qui est trop onéreuse pour notre petit club.

Pour l'avenir, nous allons chercher une autre assurance en espérant la continuation du club des Iris.



CARPE ADDICT 71

Notre association **CARPE ADDICT 71** qui existe depuis fin 2014 compte désormais 17 membres. Pour rappel cette association a été créée par **Florian WALTREGNY DUCROUX** malheureusement décédé fin juillet 2017.

Nous continuons tous ensemble de faire vivre cette belle association qui a pour but principal de faire connaître la pêche à la carpe.

Cette année encore nous avons participé au **challenge interclubs**. Ce dernier réunit des clubs de pêche qui doivent s'affronter sur plusieurs manches à la pêche à la carpe. Nous nous sommes déplacés dans l'Allier pour la première manche. La deuxième se déroulait chez nous au Lac du ROUSSET.



Sur deux week-ends d'affilés en octobre, une manche sur le canal entre CIRY-LE-NOBLE et BLANZY et la dernière sur le Lac de TORCY. Nous conservons notre trophée puisque nous gagnons le challenge à l'issue des quatre manches.

D'autre part, cette année nous avons organisé notre **premier concours de pétanque**. Ce dernier s'est déroulé fin juin à MARIZY, **28 doublettes ont participé**.

Merci aux participants, à la commune, et aux artisans/commerçants du coin qui nous ont offert les lots.

Notre dernière action de l'année aurait dû être notre **enduro à la carpe** que nous organisons comme chaque année au début de septembre sur le Lac du ROUSSET. Malheureusement, les aléas climatiques ne nous ont pas permis de l'organiser. Nous avons par contre tenu à maintenir notre traditionnelle "**soirée cochonne**" qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de MARIZY, pas loin de **130 participants** sont venus déguster le jambon à la broche, **merci à tous!**





LES Z'OCCAZ DES FRIPOUILLES

L'association *les z'occz des fripouilles* a organisé **2 manifestations** durant l'année 2018 :

- **La bourse aux vêtements** 0-16 ans, **matériel de puériculture et jouets d'éveil** 0-6 ans, les samedi 7 avril 2018 et dimanche 8 avril 2018.

Ce sont 97 personnes qui sont venues déposer les différents articles qu'elles souhaitaient vendre.

Les personnes de l'association se chargent d'étiqueter et de mettre en place les articles en vue de la vente.

Cette vente a rencontré un franc succès, les acheteurs ont été nombreux durant le week-end.

- Le dimanche 11 novembre avait lieu **la bourse aux jouets**, ce sont 18 personnes qui sont venues vendre des jouets et des jeux. Les visiteurs ont pu remplir leur hotte en prévision des fêtes de Noël.



ASSOCIATION « DES RÊVES POUR QUENTIN »



Des Rêves pour Quentin

L'association **Des Rêves pour Quentin** milite depuis sa création en 2012 pour la défense, les droits et l'aide des enfants, adolescents ou adultes porteurs du syndrome de **SMITH MAGENIS**.

Son but est de faire connaître le syndrome **SMITH MAGENIS**, de collecter des fonds pour la recherche, d'aider au financement des soins et des traitements des personnes atteintes de ce syndrome.

Manifestations 2018 LE ROUSSET-MARIZY :

- Malgré un temps pluvieux, une centaine de marcheurs a participé à notre **randonnée annuelle** qui s'est déroulée le 14 mai dernier. Trois circuits de 6, 10 et 20 km leur ont permis de parcourir notre belle campagne Bourguignonne. **Le Jardin des 7 Sens** de SAINT-MARTIN-LA-PATROUILLE était présent ainsi que l'**atelier des couturières** de MARIZY qui vendaient leur production au profit de notre association ;

- Notre **loto** du 7 octobre a connu une belle réussite, réunissant une salle pleine de participants.

Merci à toutes les personnes qui ont pris part à ces manifestations, ainsi qu'aux bénévoles et aux organisateurs.

Nous vous attendons donc nombreux cette année :

- le **dimanche 2 juin** pour notre **RANDONNÉE** ;
- et le **samedi 5 octobre 2019** pour notre **LOTO**.

Nous vous souhaitons une excellente année !



LE GRAAAL

Promouvoir l'Art et l'Artisanat Local :

C'est une opportunité de découvrir de nouveaux produits artistiques locaux. Le nombre de visiteurs et leur engouement à venir voir, même si ce ne sont pas toujours des clients potentiels, pour la plupart c'est l'occasion de regarder les coulisses du rêve, de comprendre la complexité de la création d'une œuvre, et pour l'artiste et l'artisan de pouvoir travailler devant un public nombreux, toutes générations confondues, heureux de partager son savoir-faire, d'apprécier l'Art de notre région et permettre ainsi de faire découvrir des produits artisanaux dans l'air du temps. La création, c'est aussi le « sur mesure » du désir. Chaque visiteur peut ainsi découvrir que la qualité requiert du temps d'exécution, des gestes précis, pour essayer d'atteindre la perfection, une réalité artisanale bien loin des mirages du marketing.

C'est l'histoire de **savoir-faire séculaire** qui continue de s'écrire et favorise un rayonnement artistique régional.



- Journées du patrimoine des pays et des moulins, **les 15 & 16 juin 2019** ;
- La fête du lac, **le 13 juillet 2019** ;
- Marché artisanal & gourmand, **le 27 juillet 2019** ;
- Les P'tits Arts, **les 16 & 17 novembre 2019** ;
- Concours de boules carrées, **le 1^{er} septembre 2019**.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Le Graaal : vie associative 2018

- **La diffusion de l'ouvrage pour la promotion de LE ROUSSET-MARIZY** (histoire, territoires et cultures de René-Claude NÉNANT-LESNÉ) ;
- **Journées du Patrimoine Pays et des Moulins** ;
- **Moulin du Rousset**, les 16 & 17 juin 2018 ;
- **Marché Artisanal & Gourmand**, les 13 & 27 juillet 2018 ;
- **Fête de l'eau au Lac du Rousset et Fête à Marizy** ;
- **Journées du Patrimoine** ;
- **Moulin du Rousset**, les 15 & 16 septembre 2018 ;
- **Les P'tits Arts à la salle des fêtes MARIZY**, les 17 & 18 novembre 2018.



AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE

de ST-BONNET-DE-JOUX et sa région



LE SANG : c'est LA VIE !

Nous pouvons tous et toutes hélas ! en avoir besoin un jour !

C'est un geste simple et sans douleur !

Le but d'une amicale pour le don de sang est de promouvoir ce don et d'organiser en collaboration avec l'EFS (Établissement Français du Sang) les collectes.

EN 2019, ELLES AURONT LIEU :

- Lundi **7 janvier** de **9 h à 13 h** ;
- Vendredi **15 mars** de **9 h à 13 h** ;
- Vendredi **10 mai** de **15 h 30 à 19 h 30** ;
- Vendredi **5 juillet** de **9 h à 13 h** ;
- Vendredi **20 septembre** de **15 h 30 à 19 h 30**.



Vous retrouverez ces informations sur des cartes que nous déposons chez les commerçants, mais également dans la presse, sur le site communal...

Au cours des **5 collectes** organisées tout au long de l'année 2018, **185 personnes** s'y sont présentées. Cette implication a permis la réalisation de **345 dons** et c'est avec grand plaisir que nous avons accueilli **15 nouveaux donneurs** de tout âge.

Le déroulement du don se fait en **4 étapes** : l'inscription, l'entretien individuel, le prélèvement, la collation et temps de repos.



QUELQUES CONDITIONS SONT À RESPECTER LORS D'UN DON :

- être âgé de **18 ans minimum** et **maximum à la veille de ses 71 ans** ;
- peser **plus de 50 kilos** ;
- un **délai de 7 jours** après un **traitement par antibiotique** ou après des **soins dentaires** ;
- un **délai de 14 jours** après l'**arrêt des symptômes d'un épisode infectieux** ;
- un **délai de 4 mois** après un **piercing** ou un **tatouage** ou après une **intervention chirurgicale** ;
- **maximum 6 dons** pour un **homme** et **4 dons** pour une **femme chaque année** en respectant un **délai de 8 semaines entre chaque don**.

Notre amicale intervient pour la promotion auprès des élèves des classes de CM1 et CM2. Au cours de l'année, des bénévoles, secondés par des membres de l'Union Départementale, sont intervenus à ST-BONNET, LE ROUSSET. Au préalable, les enfants travaillent avec leur maître sur le sang, le corps humain... et ils viennent découvrir le déroulement d'une collecte. Ils réalisent des dessins que nous ne manquons pas d'afficher lors des collectes et animations.

Et cette année, nous étions également présents les 3 jours sous le stand de la commune à **EUROFOREST**.

Notre amicale organisera **2 ventes de fleurs** : une au **printemps (vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 mai 2019)** et une à **la Toussaint (vendredi 25 et samedi 26 octobre 2019)**.

Le bénéfice de ces manifestations permet d'offrir une collation sous forme d'un repas chaud à chaque personne qui vient faire ce geste simple puisque rien ne peut remplacer le sang et que tant de malades en ont besoin.

Et pour remercier **les bénévoles** de leur implication à cette bonne cause, ils se retrouvent lors d'une **journée amicale** pour renforcer les liens de tous ceux qui donnent un peu de leur temps pour que les malades puissent bénéficier de sang ou de médicaments en provenant.





REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 21 octobre 2018, soixante-seize convives se sont réunis à la salle des fêtes de MARIZY pour le repas traditionnel offert à nos aînés par la commune.

Cette journée s'est déroulée dans une très bonne ambiance où nous avons pu partager des moments privilégiés.

Un musicien a animé cette agréable journée.

Le repas a été confectionné par *la maison TOUILLON*, l'un des derniers avant sa fermeture. Nous regretterons le professionnalisme et la gentillesse de *Robert TOUILLON* et de l'ensemble de ses salariés.

Les aînés ont pu déguster un très bon menu, servi par les élus.



Pour 2019, le repas est prévu le dimanche 20 octobre.

ÉTAT CIVIL



DEUX NAISSANCES CETTE ANNÉE :

- Oscar Jean-Claude Philippe DE BRITO, le 6 janvier 2018 ;
- Cataleya SŒUR MUNTSH, le 27 septembre 2018.



DIX PERSONNES NOUS ONT QUITTÉS :

- Lucie Benoîte BONIN veuve REY, le 23 janvier 2018 ;
- Émile AUBLANC, le 5 mars 2018 ;
- Solange Léa Françoise DUCHENE veuve ROGIER, le 6 mars 2018 ;
- Jean Claude GIRARDON, le 5 juillet 2018 ;
- Jeanine FUSIL épouse PAILLARD, le 9 juillet 2018 ;
- Denise Marie Annette JANIAUD veuve LACROZE, le 10 juillet 2018 ;
- Patrice Paul MASSERET, le 7 août 2018 ;
- Claude Louis DUPLESSY, le 24 août 2018 ;
- Laurent PICARD, le 29 août 2018 ;
- Gilbert Georges BRISEPIERRE, le 22 décembre 2018.





PLANNING HIVERNAL

- **27 janvier** : **LOTO**, Comité des Fêtes;
- **9 mars** : **REPAS À THÈME**, École de Musique - Marizy.



PLANNING PRINTANIER

- **23 mars** : **CONCOURS AMICAL TAROT**
Tarot Club des Monts du Charolais;
- **6 & 7 avril** : **BOURSE AUX VÊTEMENTS**
Les Z'occz des Fripouilles;
- **27 avril** : **MOULES FRITES**, Foyer Rural;
- **28 avril** : **VIDE GRENIER**, Comité des Fêtes
Digue de l'étang du Rousset;
- **30 avril** : **BAL TRAD**, Amicale Laïque;
- **11 mai** : **MÉCHOUI DES CHASSEURS**, Marizy;
- **2 juin** : **RANDONNÉE**, Des Rêves pour Quentin;
- **15 juin** : **AUDITION DE MUSIQUE**
École de musique - Le Rousset.



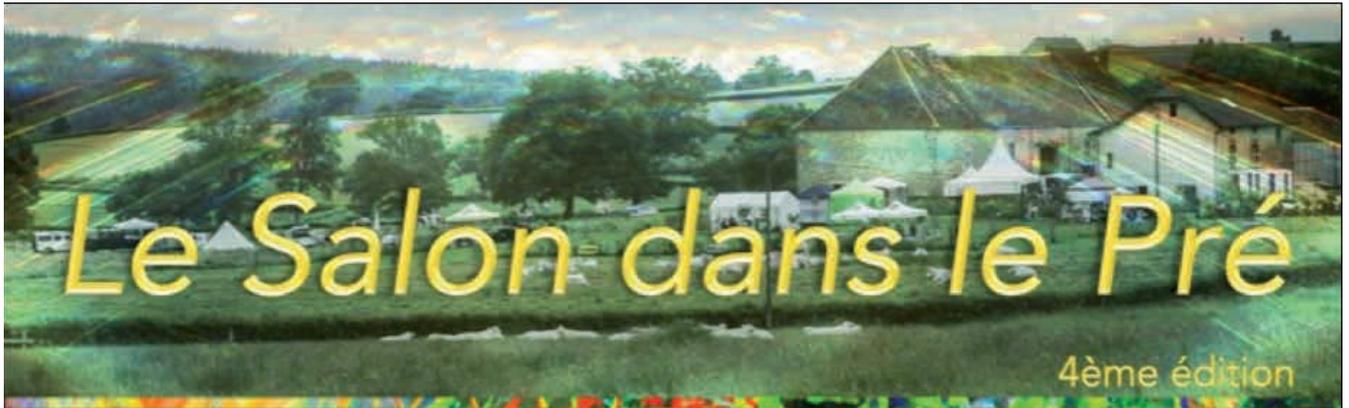
PLANNING ESTIVAL

- **22 juin** : **FÊTE DE LA MUSIQUE**, Foyer Rural;
- **13 juillet** : **FÊTE DU LAC**, Étang du Rousset;
- **27 juillet** : **PAVÉ CHAROLAIS**, Foyer Rural;
- **15 Août** : **FÊTE CHAMPÊTRE**, Association pour
la sauvegarde de la Chapelle de St-Quentin;
- **15 septembre** : **MARCHE & VTT**, Comité des fêtes;
- **21 septembre** : **PÉTANQUE DES CHASSEURS** Marizy.



PLANNING AUTOMNAL

- **5 octobre** : **LOTO**, Des Rêves pour Quentin;
- **20 octobre** : **REPAS DES AÎNÉS**
du « Rousset-Marizy » - Marizy;
- **3 novembre** : **BAL TRAD**, Amicale Laïque;
- **10 novembre** : **BOURSE AUX JOUETS**
Les Z'occz des Fripouilles;
- **16 & 17 novembre** : **MARCHÉ ARTISANAL**
Les P'tits Arts;
- **7 décembre** : **REPAS DE CHASSE** - Marizy.



'Vivre au jardin en Bourgogne'

9 au 10 juin 2019

ouvert de 10h à 19h

Plus de 60 stands variés vous attendent

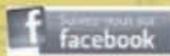
Hortense vous accueillera pour une nouvelle aventure dans son pré au Lieu-dit

"Le Grand Fussy"

71220 Le Rousset - Marizy

Entrée 3€ par personne / Gratuit pour les enfants -12 ans / Parking gratuit
Restauration sur place

Renseignements au 06 66 14 18 48



www.lemondedhortense.fr lesalondanslepre@gmail.com

Ça vaut plus qu'un détour!



CELA PEUT VOUS INTÉRESSER

« Devant la baisse du pouvoir d'achat que subissent depuis des années les foyers français avec des hausses de taxes, l'augmentation du coût des énergies et la stagnation des retraites, déjà faibles dans le secteur artisanal et agricole, il m'a paru intéressant de vous faire part de ma rencontre avec un jeune homme brillant et motivé, poursuivant des études de commerce, à CHALON-SUR-SAÔNE. Cet étudiant est bien connu puisqu'il a grandi dans notre commune.

J'étais donc doublement heureux d'accepter la proposition de Benoît GAILLARDIN, venu m'entretenir de la mise en place d'une mutuelle à des tarifs avantageux et proposant une couverture satisfaisante, destinée aux habitants d'une commune, qui rencontrent des difficultés à financer une protection complémentaire de leur santé, de plus en plus onéreuse.

Largement éprouvé dans de nombreuses villes et communes de France, ce dispositif "*Ma commune, ma santé*" n'existait pas dans le Charolais-Brionnais.

C'est Benoît qui fut chargé de le développer en le présentant aux maires de notre territoire.

Voici donc ci-dessous quelques informations qui vous permettront de découvrir cette offre susceptible de retenir votre intérêt. **Bonne lecture et merci à Benoît.**



Benoît GAILLARDIN

Votre Maire
Emmanuel REY



Ma Commune Ma Santé

Une complémentaire santé accessible pour tous dans votre commune

Grâce à la mise en place du dispositif « *Ma commune Ma santé* », la mairie de LE ROUSSET-MARIZY pourra désormais faire bénéficier à ses administrés d'une complémentaire santé mutualisée, à moindre coût et accessible à tous.

« *Ma commune Ma santé* » est un dispositif clé en main destiné à **toutes les communes de France** (peu importe leur taille et leur localité) soucieuses de l'accès aux soins de santé de leurs administrés. Il s'adresse aux communes qui se mobilisent et qui souhaitent apporter une réponse durable, citoyenne et solidaire au sein de leur cité, grâce à une démarche d'action sociale.

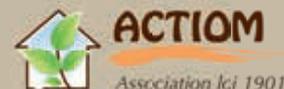
Cette mutuelle s'adresse à tous, sauf aux salariés qui bénéficient depuis janvier 2016 d'une complémentaire santé négociée par leur employeur. La mission de « *Ma commune Ma santé* » est de protéger le reste de la population en permettant **aux jeunes sans-emploi, commerçants, artisans, agriculteurs, chômeurs, séniors et professionnels libéraux**, de bénéficier eux aussi, d'une offre collective, mutualisée et négociée au meilleur tarif.

DEMANDEZ UN RENDEZ-VOUS AVEC LE CORRESPONDANT LOCAL :

Par téléphone au **03 85 24 27 77**

Par email à **macommunemasante@charollesetbrionnais.fr**

Consulter notre site internet : **www.macommunemasante.fr**



ACTIONM

Association loi 1901



VOTRE COMMUNE SE MOBILISE POUR VOTRE SANTÉ EN VOUS PERMETTANT D'ACCÉDER À :

- Un retour à une couverture santé pour vous tous et vos proches;
- Des tarifs négociés et mutualisés au niveau national;
- Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations;
- Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins;
- Une mutuelle ouverte à tous ! (Tout âge, toute situation, comptabilité fiscale loi MADELIN...);
- Une convention de partenariat associatif qui n'entraîne aucun frais pour la collectivité locale apportant un réel service à ses habitants.